

PROGRAMME D'ACTIVITES 2016

Planification

- **Scot du Chalonnais**

Le Syndicat Mixte du Scot du Pays Chalonnais s'est constitué en octobre 2012, le périmètre a été publié. L'intervention demandée à l'AUSB concerne l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation du document. L'année 2016 verra l'adoption du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et le début du DOO (Document d'Orientation et d'Objectif). Un travail d'harmonisation des cartes et des données sera également réalisé.

- **PLUiHD valant Scot de la CUCM**

La communauté urbaine Creusot Montceau a prescrit, en 2014, l'élaboration d'un PLUI Habitat-Déplacement valant SCoT, document règlementaire « quatre en un », lui permettant d'intégrer le programme local de l'habitat communautaire, devenu caduc depuis mai 2012, ainsi que le volet « déplacements » devenu obligatoire. Un bureau d'études a été chargé de l'élaboration du diagnostic de territoire, du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, des Programmes d'Orientations et d'Actions « habitat » et « déplacements » ainsi que de l'évaluation environnementale. En 2016, l'Ausb assistera la CUCM, à sa demande, pour apporter des appuis méthodologiques et de réflexion stratégique ainsi que de la fourniture de données pour l'élaboration de ces documents. De même elle restera en appui méthodologique et juridique pour l'élaboration en régie du zonage et du règlement du PLUI.

Interscot

L'agence sera chargée de la mise en œuvre de l'Interscot. Plutôt qu'un document, il s'agit de l'harmonisation des démarches menées par les collectivités territoriales en proposant une animation autour de la démarche d'Interscot.

PLUi du Grand Chalon

Le Grand Chalon a demandé l'assistance de l'AUSB pour la réalisation de son PLUi. Une convention spécifique (in house) et pluriannuelle a été signée. En 2016, l'Ausb travaillera à la réalisation du PADD et à ses déclinaisons opérationnelles (OAP et PAO) sur les volets habitat et déplacement. Elle accompagnera également le Grand Chalon dans l'élaboration du volet règlementaire.

- **PLUi de la ccScc**

La ccScc a confié à l'Ausb la réalisation de son PLUi, un PLUi « stratégique » avec deux thématiques transversales, l'énergie et la santé. En 2016, le diagnostic et le PADD seront finalisés. Une convention spécifique (in house) et pluriannuelle a été signée.

PLUi du Grand Autunois-Morvan

Le GAM, adhérent à l'Ausb, demandera à l'agence la réalisation de son PLUI. . Une convention spécifique (in house) et pluriannuelle sera signée.

Club PLUi et référent Scot

En 2016 l'Ausb continuera à faire partie du groupe de réflexion initié par la Dreal et l'ADCF sur les PLUi ainsi qu'à celui, initié par la DDT, qui concerne les référents SCoT.

Observatoires

- **Observatoire de l'habitat**

La première parution de l'observatoire de l'habitat sur l'ensemble du territoire de l'agence d'urbanisme a été diffusée lors de la rencontre en février 2014 réunissant les acteurs de l'habitat. Une deuxième édition sera présentée en 2016. Elle intégrera un état des lieux de l'occupation du parc social. Un travail sera conduit sur les échelles d'observation pour avoir l'analyse la plus fine possible.

- **Observatoire de la mobilité**

Une publication thématique (le coût de la mobilité) et un panorama de la mobilité ont été présentés en 2015. L'Observatoire de la mobilité se poursuivra en 2016.

- **Observatoire de la consommation des sols**

La première parution de l'observatoire de la consommation des sols a été présentée en 2015 sur l'ensemble du territoire d'étude de l'agence d'urbanisme. Cet observatoire fait partie des études demandées pour les documents de planification (SCoT et PLUi).

Une réflexion sur un Modèle d'occupation des sols (MOS) pourrait être engagée, une publication thématique sur le coût du foncier sera réalisée.

- **Observatoire de l'immobilier d'entreprise**

L'agence a travaillé dès 2014 sur la mise en place d'un observatoire de l'immobilier d'entreprise sur le territoire du Creusot Montceau, outil de connaissance de l'état et des tendances observées sur le marché local. Une méthodologie de collecte des données a été définie et un premier rendu effectué. Cet outil sera actualisé, en lien avec les services de la CUCM.

Projets de territoire et études

- **Etude sur l'intégration du paysage dans les documents de planification**

La réalisation de cette étude a débuté en 2014, se terminera en 2016. Ses préconisations seront intégrées aux documents de planification en cours.

Atelier Pédagogique Régional

L'Ecole Nationale du Paysage de Versailles a débuté en octobre un atelier qui se poursuivra jusqu'en mars 2016. L'agence d'urbanisme assistera les élèves et leur encadrant.

Les leviers de l'attractivité

Une convention CIFRE a été signée en 2015, pour trois ans, sur le thème des ressorts de l'attractivité. En matière économique, l'agence devrait approfondir le thème de la «Silver Economy» et celui de la «Smart City». Enquêtes et analyse devraient permettre de déterminer les besoins du territoire et des entreprises et l'intérêt que ces deux thèmes peuvent présenter pour le territoire.

- l'étude ECOPROX menée par Laurent Davezies pour l'agence d'urbanisme, à la demande de la Région, sera présentée dans plusieurs territoires.

- **Assistance aux Collectivités Locales dans leurs projets**

- L'AUSB poursuivra en 2016 l'assistance à la CUCM dans la définition de la délégation de service public (DSP) transport, engagée en 2014, et l'assistera pour sa mise en place ainsi que pour une réflexion sur les transports scolaires et un schéma directeur piéton. Elle apportera également une assistance à la communauté urbaine pour la conduite de l'étude urbaine prospective demandée par la ville de Montceau. D'autre part, la communauté urbaine et les communes du Creusot, de Torcy et Montceau ont signé un contrat de ville avec l'Etat et leurs partenaires Région, Département, CAF, bailleurs (...), en octobre 2015. Ce contrat de ville prévoit la mise en place d'un travail d'observation en continu des quartiers de la politique de la ville et des îlots de fragilité. L'agence d'urbanisme sera sollicitée pour accompagner la

communauté urbaine et les communes dans la méthodologie à mettre en œuvre (objectifs, données, échelle territoriale) et la mobilisation des fournisseurs de données.

- Pour le Grand Chalon un bilan à mi-parcours du PLH pourrait être réalisé par l'agence d'urbanisme, de même qu'une participation aux groupes de travail PLH de la CUCM et du GAM.

-Participation aux Conférences intercommunales du logement : il s'agira d'assister les collectivités dans les travaux préparatoires consistant à traiter les données de peuplement fournies par la DDT afin d'établir un diagnostic du peuplement du parc HLM. Le rôle de l'agence se poursuivra par la participation aux groupes de travail mis en place et par l'actualisation des données.

- La Dréal souhaite un travail sur les mobilités actives dans les grandes villes du territoire régional

Animation du débat local

- La démarche de communication se poursuivra en 2015
- Un quatrième cycle de conférences à destination du grand public sera organisé.
- L'agence travaillera également sur l'élargissement de son partenariat soit vers d'autres territoires soit vers d'autres partenaires.